

Commune de LOUISFERT
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice : 13 -présents : 11 -absents : 2

Date de convocation : 16 janvier 2018

Présents :

GUILLOIS Alain	CRUAUD Emmanuel	RÉTHORÉ Muriel	DIAIS Michèle
MARTINEAU Catherine	BRIAND Annie	HERSANT Guillaume	BARBIER Stéphane
ROUSSEAU Yannick	MALGONNE Chantal	MONTAGNE Laëtitia	

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : GAUTIER Emilie, LEDRU Nicolas

Secrétaire : Mme Michèle DIAIS a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE ST JOSEPH -
2. PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE
-Période 2019-2024
3. RESTES A RECOUVRER -ADMISSIONS EN NON-VALEUR
4. REFLEXION SUR LES PROJETS 2018
5. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant à l'assemblée que Mr Frédéric LANGOUET l'a informé, par courrier reçu ce jour à 10 h 15, de sa décision de démissionner de son mandat conseiller municipal pour exprimer son mécontentement suite à la décision du Gouvernement d'abonner le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes.

Mr le Sous-Préfet en sera immédiatement informé. Par conséquent le conseil municipal se compose désormais de 13 membres.

Le conseil municipal prend acte de cette décision.

Le quorum étant atteint, Mr GUILLOIS déclare la séance ouverte.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 30 juin 2017.

2018/01.01

EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE SAINT JOSEPH

Le conseil municipal décide d'engager la réalisation des travaux d'extension du réseau d'eau potable rue Saint Joseph pour desservir la parcelle cadastrée AA n°131 classée en zone Ub sur laquelle une demande de permis de construire a été déposée par Mr Cerisier. Mr le Maire est autorisé à signer la convention à caractère technique et financière relative à ces travaux avec Atlantic'eau maitre d'ouvrage. La participation de la commune s'élève à 2 845 € H.T. soit 3 414,00 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2018.

2018/01.02

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE

En application de l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, le Centre de gestion a décidé de lancer une nouvelle consultation en vue de conclure une convention de participation pour le risque prévoyance d'une durée de 6 ans, avec effet au 1^{er} janvier 2019, pour le compte des collectivités et établissement affiliés qui le demandent.

Cette convention permet la mutualisation des risques et donc d'obtenir un niveau de garanties et de taux intéressant pour les agents qui le souhaitent. A l'issue de la consultation, la collectivité conservera la possibilité de ne pas signer la convention de participation proposée.

Le conseil municipal accepte que la commune se joigne à la procédure de mise en concurrence. Il prend acte qu'après avoir pris connaissance des garanties et tarifs proposés, la collectivité aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion à compter du 1^{er} janvier 2019.

2018/01.03

RESTES A RECOUVRER - ADMISSION EN NON VALEUR

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont le Trésorier dispose ayant été mises en oeuvre, le conseil municipal, à sa demande, décide d'admettre en non-valeur le titre de recettes n° 154 d'un montant de 41,86 € émis en 2015 sur le Budget principal et qui concerne une créance relative au service d'accueil périscolaire.

2018/01.04

REFLEXION SUR LES NOUVEAUX PROJETS 2018

Une liste prévisionnelle de programmes de dépenses d'investissement est élaborée par les élus et sera étudiée lors de la préparation budgétaire 2018.

Parmi les principaux nouveaux projets avancés :

- Curage de la lagune
- Acquisition d'un tracteur
- Réfection de la toiture de la salle Bellevue
- Travaux de voirie route de la Jumelais
- Trottoirs aux abords du groupe scolaire
- Accessibilité Mairie
- Réserve foncière

2018/01.05

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Enquête publique Parc éolien**

Monsieur le Maire informe de l'ouverture d'une enquête publique **du 5 février au 7 mars 2018** portant sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de Moisdon-la-Rivière présentée par la société « SAS Eoliennes de Champ Ricous »

Dossier consultable à compter du 05/02/2018 pendant toute la durée de l'enquête sur <http://loire-atlantique.gouv.fr>

Affiché le : 24 JAN. 2018

A Louisfert, le 24 janvier 2018

Le Maire,

Alain GUILLOIS

